

Un club employeur en CDI

Action Basket Citoyen Villeurbanne

Contexte

Le secteur de l'emploi dans les associations sportives est caractérisé par une **prégnance du temps partiel et des contrats à durée limitée**. Certains clubs s'appuient sur les dispositifs d'emplois aidés pour créer un ou des postes mais éprouvent des difficultés à les pérenniser et à proposer un parcours professionnel continu aux salariés.

Le club de basket-ball « **Action Basket Citoyen** » situé à **Villeurbanne (69)** mène des actions de découverte du basket-ball dans les zones urbaines sensibles et a adopté dès ses débuts une **politique de l'emploi basée sur le CDI à temps plein accompagné de formations aux salariés**. Plusieurs fois récompensé pour ses actions de cohésion sociale et de gestion des ressources humaines, Action Basket Citoyen (ABC) Villeurbanne a notamment reçu le **prix pour l'emploi de qualité organisé par le Mouvement associatif** en mars 2015.

L'ABC Villeurbanne est né en 2007, après que ses dirigeants aient initié en 2005 des découvertes et tournois de basket dans les quartiers sensibles. Un bus itinérant transporte alors les paniers de basket et tout le matériel nécessaire à l'organisation des tournois. Le succès de ces opérations a conduit à la création du club, qui est affilié à la Fédération Française de Basket-ball et qui a pour objectifs :

- d'amener les jeunes éloignés de toute pratique sportive à découvrir le basket-ball,
- de conduire le plus grand nombre d'entre eux à une pratique régulière en association (les jeunes sensibilisés adhèrent ensuite à un club de leur quartier),
- de participer à l'animation des quartiers et contribuer à l'amélioration du vivre ensemble,
- de convaincre du rôle majeur que le sport peut avoir dans la cohésion sociale des quartiers et dans l'apprentissage des valeurs essentielles à la vie sociale.

La démarche

Dès sa naissance le club a **embauché un directeur technique ayant un brevet d'Etat, via le dispositif Emploi Tremplin de la région Rhône-Alpes**. A cette époque le club n'organise pas de pratique à l'année et fonctionne d'avril à octobre lors des tournois dans les quartiers de l'agglomération. Cependant le directeur technique a été **embauché à temps plein et a suivi une formation diplômante**.

En 2012, le club franchit une nouvelle étape en décidant de fonctionner toute l'année via des **actions en écoles primaires et en collèges, sur les temps scolaire et périscolaire**.

Ces actions à l'année prolongent les actions historiques du club. Le principe est de s'installer dans un quartier et ses établissements scolaires en recrutant une personne en **emploi d'avenir à temps plein** avec une répartition horaire théorique suivante :

- 8h de formation (BPJEPS ou autre diplôme),
- 5h sur les actions du bus itinérant,
- 7h d'intervention en milieu scolaire,
- 3h pour le suivi interne dans le club (réunions, plannings, etc.),
- 12h pour l'entraînement au sein du club local, via une « convention d'assistance technique » qui règle les relations entre les clubs.

Ce schéma a été lancé sur deux quartiers et élargi à deux autres quartiers en 2014, soit **4 emplois d'avenir à temps plein recrutés en CDI et formés**. Ces éducateurs de terrain sont immergés dans leur quartier d'intervention et le club se donne 3 ans pour trouver les financements pérennes.

ABC Villeurbanne s'est donné pour objectif principal de favoriser la montée en compétences de ses salariés. Un agent de développement, recruté en 2010, a pu obtenir un diplôme universitaire de gestion des organisations sportives et a vu ses responsabilités s'étoffer au sein de la structure.

Organisation

L'équipe dirigeante bénévole de l'association est en charge de la recherche des financements par un travail de réseau et en s'appuyant sur la reconnaissance obtenue par le club. En effet, la structure a été lauréate de l'appel à projets « Fais-nous rêver » lancé par l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), d'un appel à projet de la fondation d'entreprise Vinci et a reçu plusieurs prix et valorisations relayés par les médias locaux.

L'association a ainsi pu bénéficier d'un mécénat et a créé un club de partenaires privés.

L'association développe des actions financées dans le cadre de la politique de la ville et réalise des prestations de services sur des événements pour équilibrer ses financements publics et privés. Il est à noter que le club n'a pas de licencié pratiquant et donc pas de recette liée aux cotisations puisque les jeunes sensibilisés au basket-ball dans les différents quartiers rejoignent le club partenaire à proximité de chez eux.

Les partenariats et mécénats privés, les prestations de service aux communes et les subventions compensent la baisse progressive des financements directs des emplois. Cependant le club mobilise une grande partie de son énergie à la recherche de fonds et n'est pas exempt d'inquiétudes liées à l'avenir.

Sur le plan administratif, le club a confié la gestion des bulletins de salaire à une structure externe.

Bilan

En 2014, les activités du club (bus itinérant et actions scolaires) ont permis de sensibiliser 2600 jeunes au basket-ball.

Sur le plan de l'emploi, **le club compte aujourd'hui 6 salariés (3 hommes et 3 femmes) dont 4 personnes en emploi d'avenir**. Le président du club, M. Jean BELMER, souhaite à moyen terme consolider les programmes en cours et les emplois existants sans augmenter le nombre de quartiers couverts à l'année. **Les salariés recrutés ont tous obtenu le diplôme des formations suivies et sont restés salariés du club.**

Le club a obtenu en 2015 la **médaille d'argent « Durablement Sport » du Comité Départemental Olympique et Sportif du Rhône**.

Le président du club intervient régulièrement sur le thème de l'emploi dans les associations sportives auprès d'autres clubs du Rhône et de Rhône-Alpes. Aux interrogations sur les lourdeurs administratives liées à l'emploi, il préconise d'externaliser cette fonction et de s'appuyer sur les dispositifs existants pour accompagner les clubs sur ces tâches.

L'emploi en CDI favorise selon lui l'investissement du salarié. Le financement des postes doit, pour les clubs, se faire par l'élargissement des missions, l'adaptation aux priorités de l'Etat et des collectivités et l'ouverture vers l'extérieur du club.

En savoir plus

Site internet d'Action Basket Citoyen :

actionbasketcitoyen.com

Le Président du club :

Jean BELMER

jean.belmer@yahoo.fr

Avec le soutien de

